

- Code RNCP : RNCP35426
- Nom certificateur : Fédération française du Bâtiment
- Date enregistrement de la certification : 09/01/2023

CQP (CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE) NIVEAU 6, BAC +3 EN CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



Un programme axé sur l'acquisition de connaissances, de méthodes et d'outils utilisés dans les entreprises de BTP.

Une formation visant à maîtriser l'essentiel des connaissances et la maîtrise des fondamentaux des missions du conducteur de travaux dans le BTP.

▶ Aucun indicateur pour cette formation (ouverture 1ère session octobre 2023)



Présentation du métier

Le conducteur de travaux réalise un chantier répondant au cahier des charges du client en termes de qualité, de coûts et de délais. C'est lui qui coordonne et dirige les travaux du chantier. Sa mission comporte trois volets principaux :

- ▶ **Administratif** : il gère toutes les démarches administratives pour le démarrage du chantier, l'étude des plans des architectes, évalue le budget des travaux en matériel et en hommes, contacte les sous-traitants et les fournisseurs.
- ▶ **Managérial** : il assure le recrutement et la gestion de la main-d'œuvre et des approvisionnements, négocie avec les sous-traitants et les fournisseurs.
- ▶ **Opérationnel** : sur le chantier, il coordonne et dirige les travaux, gère les impondérables inhérents à tout chantier de construction.

Principaux débouchés

- ▶ **Chef de chantier**
- ▶ **Assistant Conducteur de travaux gros œuvre / second œuvre**
- ▶ **Conducteur de travaux gros œuvre / second œuvre**
- ▶ **L'évolution professionnelle d'un conducteur de travaux** passera dans un premier temps dans une évolution significative de ses missions. Après de nombreuses années réussies, le conducteur de travaux pourra espérer évoluer au poste de conducteur principal puis directeur de travaux ou chargé d'affaires ou dans des fonctions supports.

Objectifs de la formation

- ▶ **Prendre connaissance, analyser et exploiter** le dossier marché
- ▶ **Identifier et organiser** l'ensemble des séquences de la réalisation d'un chantier de construction depuis la transmission du dossier au service travaux jusqu'à l'établissement du DGD
- ▶ **Mettre en place** les outils de la gestion, de suivi et de contrôle des travaux (conformité aux pièces du marché, délai, budget, qualité, sécurité, coordination,...)
- ▶ **Organiser et suivre** la gestion financière du chantier (suivi du budget, règlement des marchés, compte prorata, fournisseurs et sous-traitants), chiffrer les travaux supplémentaires et établir les situations de travaux
- ▶ **Gérer ses équipes et communiquer** avec l'ensemble des acteurs du projet de construction

Modalités d'évaluation

- ▶ L'accès à ce titre par la validation des acquis de l'expérience (VAE) n'est pas possible
- ▶ **Evaluation durant la formation**: QCM, études de cas, mises en situation professionnelle, évaluation et devoir surveillé, production écrite et soutenance orale de dossiers de chantier ou rapport d'activité
- ▶ **Epreuve de certification** : Examen des éléments d'évaluation fournis par l'organisme de formation et entretien d'évaluation des compétences visées par la certification avec le/la candidat(e)



Profil des candidats

Pré-requis

- ▶ Etre titulaire d'un **DUT ou BTS technique** dans le domaine du bâtiment ou tout autre certification de niveau 5 dans ce même domaine

Qualités requises

- ▶ Qualités d'organisation et de planification
- ▶ Aptitudes à la gestion et la planification
- ▶ Réactivité et faculté d'adaptation
- ▶ Solides connaissances techniques terrain, afin de pouvoir prendre des décisions adaptées
- ▶ Qualités de manager et de prise de décision.

Entreprise d'accueil

L'entreprise d'accueil est une entreprise relevant du secteur de BTP. Pendant la durée de la formation, l'entreprise doit s'engager à positionner progressivement le stagiaire ou le salarié sur des missions d'encadrement de chantier pour lui permettre d'acquérir, par la pratique, les compétences attendues, ce qui facilitera l'obtention de la certification puis son intégration dans l'entreprise au poste visé.

*1ère session: 2023



Forma BTP

2bis Rue Nicolas SICARD, 69005 LYON
Tél. : 04 72 57 63 21 / Fax : 04 72 57 63 39



Christophe VINCENT

Directeur
c.vincent@forma-btp.com

Version 2024
contact@forma-btp.com
www.forma-btp.com

Validation de la formation

- ▶ **Modalités de validation des blocs de compétences** : Le jury délibère au vu des documents présentés et de l'entretien avec le/la candidate. L'entretien final achève le parcours du/de la candidat(e) et permet au jury de s'assurer que le/la candidat(e) maîtrise l'ensemble des compétences, aptitudes et connaissances utilisables pour l'exercice des activités visées par le CQP
- ▶ Tous les blocs de compétences doivent être validés pour obtenir la certification.
- ▶ La validation d'un bloc de compétences donne lieu à une attestation de réussite partielle. Elle n'a pas de valeur certificative. C'est la capitalisation des attestations de réussite des 4 blocs de compétences qui permet d'accéder à la certification.

Méthodes mobilisées

- ▶ Apports théoriques et mises en situation pratiques (exercices d'application, études de dossiers, travaux pratiques)
- ▶ Outil de liaison avec l'entreprise d'accueil: Carnet de suivi des périodes en entreprise, visite de suivi en entreprise

Programme de la formation / blocs de compétences

- ▶ **Bloc 1. Organiser le chantier à partir du dossier client**
 - Prise en charge du dossier client
 - Préparation du chantier
- ▶ **Bloc 2. Piloter l'exécution des travaux jusqu'à la réception**
 - Mise en place et suivi des travaux
 - Réception des travaux
- ▶ **Bloc 3. Assurer le suivi économique du chantier**
 - Cadrage financier du chantier
 - Facturation et suivi budgétaire
- ▶ **Bloc 4. Gérer les relations avec les équipes et les autres acteurs du chantier**
 - Management des équipes
 - Intermédiation interne et externe

Inscription, Modalités et délai d'accès

Contrat de professionnalisation : Inscription directe auprès de FORMA BTP

- ▶ **Effectif** : 18 stagiaires.
- ▶ **Admissibilité** : Sur dossier du candidat.
- ▶ **Admission** : Le candidat sera évalué à la suite d'un entretien individuel pendant lequel il exposera son projet professionnel.
- ▶ La date d'entretien vous est proposée sous 15 jours après l'admissibilité.
- ▶ L'admission définitive sera soumise à la signature d'un contrat de professionnalisation avec une entreprise
- ▶ **Délai d'accès** : Inscription possible jusqu'à 3 semaines après le démarrage de la formation (sous réserve de place(s) disponible(s))

Poursuite d'études

- ▶ Les CQP sont à visée professionnalisante, elles ne permettent donc pas de poursuite d'étude dans l'enseignement supérieur.

Passerelle / Equivalence

- ▶ Il n'y a pas de passerelle possible ni d'équivalence connue.

Durée et planification

- ▶ Formation en alternance d'une durée de **12 mois** dont **460 heures** environ à FORMA BTP
- ▶ **Dates du contrat de formation** : d'octobre (Année N) à octobre 2023 (Année N+1)
- ▶ **Date de rentrée** : 1^{ère} semaine octobre (Année N)(Possibilité d'intégrer le parcours après la date de rentrée sous-conditions, nous contacter)
- ▶ **Rythme d'alternance** : 3 semaines en entreprise / 1 semaines à FORMA BTP

Modalité de financement

- ▶ Formation gratuite et rémunérée pour l'apprenti ou le stagiaire
- ▶ Aucun frais de scolarité ou inscription pour le candidat
- ▶ **Tarif indicatif de la formation pour l'entreprise** : 8000€ HT
- ▶ **Financement du coût pédagogique de la formation par l'OPCO** de l'entreprise selon le niveau de prise en charge défini par France Compétences

Lieu de la formation et accessibilité

2Bis Rue Nicolas SICARD 69005 LYON (sur le site de l'Espace de l'Ouest lyonnais)



Accessibilité : FORMA BTP reste vigilant et adapte les modalités en fonction des situations de Handicap. Contactez-nous afin d'étudier les différentes possibilités.



Forma BTP

2bis Rue Nicolas SICARD, 69005 LYON
Tél. : 04 72 57 63 21 / Fax : 04 72 57 63 39



Christophe VINCENT

Directeur
c.vincent@forma-btp.com

Version 2024

contact@forma-btp.com

www.forma-btp.com